

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. VI

MONTREAL, 17 FEVRIER 1904.

No. 7

LA QUESTION UNIVERSITAIRE

La rupture que nous avons déjà fait pressentir entre les professeurs de l'Université Laval et le Syndicat financier, présidé par l'archevêque de Montréal, est aujourd'hui un fait accompli, et après dix-sept années d'efforts et de sacrifices, après toutes les concessions et les attermoiments possibles, les professeurs ont entièrement repris leur libre arbitre pour orienter l'Université dans la direction qui leur semblera la plus judicieuse pour le bien général de l'éducation et de la jeunesse confiée à leurs soins.

Cet événement de la plus haute importance dans l'histoire universitaire du Canada est le résultat d'une démarche collective des délégués de l'Université, auprès de Mgr Fabre, démarche que nous avons annoncée il y a quelques semaines, et qui a eu lieu le 8 février dernier.

Nous n'avons pas besoin de revenir sur les griefs des professeurs de Laval, nous les avons déjà exposés dans ces colonnes, et d'ailleurs, ils sont tellement patents qu'il n'est permis à personne de les ignorer.

L'Université Laval de Montréal, qui compte plus de 300 élèves, c'est-à-dire plus que les trois universités de la province de Québec, plus que le McGill, Bishop et Laval de Québec réunis, se trouve, on le sait, placée au point de vue des finances, au point de vue du local et du matériel d'enseignement, dans un état absolument honteux et même déshonorant pour ceux qui sont coupables de l'état de choses existant.

Les braves professeurs, qui, depuis tant

d'années, ont donné leur temps, leur savoir et même leur argent pour soutenir une institution qui leur était chère, se sont fatigués à juste titre de se voir maltraiter par ceux qui, après avoir imposé à l'Université le titre de catholique, n'avaient même pas le cœur de lui payer les sommes qui lui revenaient en vertu de ce titre.

Affublée d'un Syndicat financier dont l'histoire reste à écrire et les comptes à vérifier — le jour où l'on mettra la main dessus, — l'Université menaçait de sombrer dans une débacle finale, lorsqu'une décision énergique a été prise après mûre délibération, d'un commun accord, par les professeurs.

Ces messieurs se sont entendus afin d'établir leurs besoins pour l'accomplissement de leur besogne universitaire, et après avoir réduit au minimum les sommes requises en sont venus à la conclusion qu'une allocation annuelle de \$10,000 leur était indispensable, non pas pour mettre l'Université sur un pied prospère, mais seulement pour accomplir leurs devoirs et donner l'enseignement dans des conditions convenables, puis ils ont décidé de s'adresser à Mgr Fabre afin de lui demander s'il voulait s'engager, de concert avec ses collègues des diocèses de Sherbrooke, de St-Hyacinthe et de Valleyfield, qui ressortissent à l'Université de Montréal, à fournir cette modeste somme pour leur université catholique.

Entre ces quatre riches diocèses, c'eût été une faible contribution, d'autant moins sensible que jamais l'Université n'a pu avoir le compte des \$40,000 des Jésuites et des cinq cents par messe qui sont évidemment consacrés à des

œuvres pieuses de ces mêmes divisions ecclésiastiques.

Les docteurs Rottot, Guerin, Migneault, Fafard et Lamarche se sont rendus à l'Archevêché le 8 février dernier, pour exposer à Monseigneur Fabre les résolutions passées, comme nous l'avons dit, et avoir de lui une décision finale.

Ils ont été introduits auprès de l'Archevêque, abandonné pour la circonstance de ses papillonnants chanoines et laissé à ses faibles forces.

Ce fut navrant.

Le pauvre vieillard, affaibli, l'œil terne et abattu, le chef branlant, écoutait sans mot dire les doléances de ces vaillants professeurs, qui tour à tour énuméraient leurs regrets, cherchaient les accents les plus convaincants pour éveiller une étincelle d'intérêt dans ce visage de sphynx dont pas un muscle ne bougeait.

Tout fut vain ; les professeurs eurent beau rappeler leur inaltérable dévouement, exposer leur détresse, plaider la cause de leurs chers élèves, exposer le contraste décourageant entre cette institution catholique contrôlée par le clergé le plus riche du monde, mais pauvre, dénudée, indigente, en face des splendides universités anglaises.

Le vieillard ne remuait pas. Puis, après avoir épuisé tous les arguments pour électriser ce cadavre vivant, un des délégués posa définitivement cette simple question :

— Avez-vous quelque chose à nous dire monseigneur ?

La seule réponse fut :

— Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ?

Et voilà tout ce qu'on put arracher de lui.

Après cela il retomba dans le mutisme, son œil ne s'animant encore une fois que lorsqu'on lui demanda s'il pensait que les autres évêques feraient quelque chose. Il secoua alors la tête, et lui imprima un mouvement de va et vient dont le sens n'était pas douteux.

Il savait d'avance que les évêques ne feraient rien.

Les délégués furent alors convaincus qu'il ne servait à rien de continuer un entretien qui ne pouvait aboutir, et ils se retirèrent le cœur navré.

Le sort de l'Université catholique était scellé ; il était bien définitivement établi qu'elle n'avait pas à compter sur le clergé catholique pour son soutien, et que ce titre glorieux qu'elle avait accepté n'était plus qu'une charge pénible sans compensation et sans avantage.

Les docteurs se retirèrent désolés, mais résolus, à la pensée que notre clergé national perdait encore un de ses points de contact avec le peuple et continuait le suicide progressif qu'il a commencé depuis deux ans.

Et maintenant, que vont faire les professeurs ? que va faire la faculté ? que va faire l'Université ?

Mon Dieu ! c'est bien simple.

Les professeurs qui constituent l'Université Laval ont avec eux tout le public et ils ont avec eux toute cette généreuse jeunesse qui se presse à leurs cours, est la confidente de leurs déboires et l'admiratrice de leurs efforts.

La voilà la vraie université.

Qu'importent les lois et les décrets, les mercuriales et les mandements ; ce n'est pas là qu'est le salut actuel.

On peut s'en passer facilement sans déchoir du principe catholique, puisque St Thomas lui-même a dit que la médecine, le droit et la philosophie sont une partie de l'Eglise de Dieu — *pars Ecclesie Dei*.

Il ne reste plus, par conséquent, qu'à s'en tenir au droit strict, puisqu'il n'y a pas à compter avec le spirituel et que le temporel seul peut sortir nos Facultés du pétrin où des tâtonnements et des compromis de dix ans les ont mises.

L'Université Laval possède une charte et une constitution qui est la propriété des professeurs et des élèves, Dieu merci.

Elle a le droit de se diriger, de gérer ses affaires, d'acquiescer et de posséder, et elle doit en user.

Qu'elle rejette donc le manteau de la servitude pour se proclamer un corps suprême et indépendant.

La Province se doit à elle-même d'encourager ce mouvement d'émancipation et de lui donner son appui énergique.

La subvention que notre riche clergé a

refusée, il est du devoir de la province de l'offrir à cette grande école de la nation.

Aidons-la de toutes nos forces ; donnons-lui tout notre appui.

Et vous, les heureux de ce monde, qui avez en mains cette immense puissance, ce levier gigantesque qui soulève le monde, vous qui brassez l'argent, faites largement la part du travail, donnez, donnez à pleines mains pour une université laïque, une université canadienne, une université indépendante.

Ayons donc une grande école de science universelle, absolument libre dans la perpétuelle recherche de la vérité, outillons-la bien, armons-la de toutes pièces, et laissons faire le temps.

Un grand universitaire, dont on devrait, peut-être, taire le nom pour n'effaroucher personne, disait que le plus bel emploi qu'un pape ou un empereur pût faire de son pouvoir était de créer une de ces écoles. "Il n'y a rien de plus pontifical, de plus impérial, disait Luther, que de fonder une université."

Disons aujourd'hui qu'il n'y a rien de plus national que d'assurer la vie de notre Université.

UNIVERSITAIRE.

LIBERTE DE CONSCIENCE

Nous sommes heureux de voir que notre dernier article a reçu une approbation à laquelle il ne s'attendait certainement pas : celle d'un organe puissamment catholique d'Ontario, l'*United Canada* d'Ottawa, l'organe du clergé catholique d'Ottawa.

On sait que le Père Drummond de Winnipeg avait, dans un de ses sermons, appuyé par une lettre ouverte adressée à la *Tribune*, fait allusion à deux conversions récentes, celle de M. Leacock de Winnipeg au catholicisme, et celle de M. Papineau au protestantisme, et avait invité les membres des Eglises qui sont l'objet de ces préférences à modérer la joie de leur triomphe et celles qui ont à déplorer ces changements à apaiser l'éclat de leur déception.

Le *Globe*, commentant ces remarques, avait écrit ce qui suit :

" Dans une lettre publiée dans la *Tribune* de Winnipeg, le rév. Père Drummond, S.J., se plaint de ce que les protestants qui entrent dans l'Eglise catholique sont " traités avec mépris et regardés avec horreur," et ajoute : " Ce n'est pas ainsi que nous traitons ceux qui abandonnent notre foi. Nous avons pitié d'eux et prions pour eux." Il est évident que la *Minerve* n'exprimait pas les vues du R. P. Drummond lorsqu'elle a publié sa méchante attaque contre M. Papineau." (Le *Globe* de Toronto.)

A ce sujet, l'*United Canada* fait les réflexions suivantes, que nous enregistrons avec plaisir :

" Le malheur en tout ceci, c'est que les violentes attaques de la *Minerve* contre M. Papineau ont été faites dans un but politique. On aurait pu éviter le scandale qu'a créé M. Papineau en déclarant publiquement ce que tout le monde savait déjà depuis des années, à savoir : qu'il n'était pas un catholique pratiquant, si ceux dont il en dépendait avaient cru qu'il valait mieux lui le que repousser. Malheureuse affaire du commencement à la fin, et elle est encore aggravée par les attaques malheureuses et inqualifiables dont M. Papineau est l'objet à Montréal de la part d'écrivains arrogants, pleins d'ostentation et dénués de tout scrupule, dont plus d'un, nous regrettons de le dire, ont toujours été des politiciens égoïstes d'abord et des catholiques en second lieu. Ces messieurs n'ont pas qualité pour porter jugement sur M. Papineau. Nous pouvons respecter M. Papineau comme presbytérien, et nous ne serions pas surpris de le retrouver dans le giron de l'Eglise catholique avant la fin de ses jours. On sait de bonne source qu'en Angleterre seulement quatorze ministres anglicans ont joint l'Eglise catholique durant les dix-huit dernières années. Aux Etats-Unis et ailleurs, des ministres éminents, des hommes et des femmes appartenant aux différentes classes de la société, sont aussi, durant les dernières années, devenus catholiques. Règle générale en pareil cas, une certaine classe de journaux et prédicateurs protestants dénoncent comme des imbéciles, des renégats, etc., ceux qui désertent la foi de leurs parents, et chaque fois les journaux catholiques reprochent avec raison à ces calomnieux d'attaquer ainsi des hommes et des femmes éclairés qui embrassent la vraie foi. Eh bien, devons-nous, comme catholiques, pratiquer nous-mêmes ce que nous condamnons chez les autres ? Nous partageons l'opinion du Père Drummond : la pitié et la prière sont plus efficaces que de basses injures. Dans son discours à Ottawa, la semaine dernière, sur la question religieuse en Irlande, l'hon. M. Blake a touché juste lorsqu'il a dit que la religion de tout homme est affaire entre sa conscience et son Créateur."

Ce sont, mot pour mot, les expressions dont nous nous sommes servi et cette coïncidence prouve que nous avons suivi dans cette affaire une saine ligne de conduite, dont il doit nous être tenu compte.

C'est un triomphe pour la cause des libertés que nous défendons, et nous en sommes très fiers à ce titre.

DUROC.

LACHETE

Décidément, il y a de pauvres gens qui ont l'épine dorsale tellement flexible que c'est à désespérer de la race.

Chez quelques timorés, la crainte du goupillon est tellement ancrée qu'on leur ferait lécher les pattes d'un chien de bedeau, avec un peu de toupet.

Le fait vient d'arriver à Québec.

Un certain imprimeur, dont nous tairons le nom, avait imprimé un catalogue de livres d'occasion, et mis au bas de ce catalogue le nom de sa maison.

Nous ne discuterons pas la nature du catalogue, ni des livres mis en vente; nous admettrons même qu'il y avait là de mauvais ouvrages, au point de vue de la propreté sociale, des ouvrages dont la vente ne devrait pas être permise indistinctement et sans discrétion.

Le CANADA-REVUE a fait une guerre assez énergique à la littérature pornographique pour que sa sincérité ne soit pas mise en doute.

Mais, que voyons-nous à Québec?

M. Tardivel de la *Vérité* dénonce ce catalogue en termes indignés avec un débordement de piété grimaçante, et aussitôt l'imprimeur fait amende honorable.

Vous ne devinez jamais à qui il s'excuse: au public, sans doute?

Pas du tout; il fait de plates excuses à M. Tardivel lui-même!

Ça, c'est trop fort. C'est trop lâche.

Ainsi, ce grotesque castor est devenu l'*Index* ambulant de la cité de Québec.

Pauvres gens!

La lettre que publie la *Vérité* de cette semaine, avec une satisfaction triomphante, est d'une platitude désespérante.

C'est un acte écœurant de lâcheté.

Quel compte doit-on à M. Tardivel des erreurs mêmes que l'on peut commettre? Est-ce un confesseur? Est-ce un inquisiteur?

Quand donc serons-nous plus hommes que cela? Quand donc prendrons-nous la responsabilité de nos actes et de leur réparation?

Enfin, voilà Tardivel sacré censeur général de la littérature québécoise et grand dispensateur des absolutions.

C'est tout simplement idiot.

FUROR.

LEUR ŒUVRE

Le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, a adressé au nouveau Supérieur des Oblats une lettre, dans laquelle l'éminent cardinal fait un éloge flatteur de l'œuvre des Oblats.

Voici un passage en particulier que nous tenons à signaler et à relever:

D'ailleurs, ce n'est pas en vain qu'ils ont travaillé, comme le prouve surabondamment l'état spirituel des vicariats apostoliques que cette Sacrée-Congrégation de la Propagande leur a confiés en Amérique et en Afrique: ainsi que le prouve également l'immense région du Canada, dans laquelle, non contents de travailler à répandre la vérité évangélique, ils s'appliquent d'une manière spéciale à cultiver la jeunesse dans l'Université d'Ottawa, où, grâce à leurs soins, fleurissent les bonnes études divines et humaines.

Nous serions assez curieux de savoir si l'on a eu connaissance à la Propagande des œuvres immondes du Père Lacasse.

Nous voudrions savoir si c'est là ce qu'on appelle *répandre la vérité évangélique* et faire *fleurir les bonnes études*.

Bien sûr que l'on ne connaît pas là-bas ces bouquins orduriers, écrits dans un style épouvantable, bourrés de diffamations à l'égard des plus honorables membres de la société.

Ces bordées de haine destinées à aviver l'inimitié des citoyens les uns contre les autres, ces insultes dégoûtantes, tout ce fatras de sottise et de naïveté sont un triste monument de l'œuvre des Oblats.

Il nous fait peine d'avoir à tenir l'Ordre entier responsable des frasques d'un énergumène; mais du moment où il ne veut pas se dégager des faits et gestes d'un goujat dont le métier est de jeter la boue à tort et à travers, qu'il ne s'étonne pas d'attrapper des éclaboussures.

Quant à nous, nous considérerons comme non-avenus les compliments décernés aux Oblats tant que le Père Lacasse comptera dans leurs rangs ; et nous faisons cette distinction avec d'autant plus de regret que nous avons la plus vive estime pour leur collègue d'Ottawa, où ils ont réellement relevé d'une manière fort notable le niveau des études classiques.

VERAX.

LE PRINCIPE ET L'EXEMPLE

Un triduum a été prêché chez les Pères Dominicains de St. Hyacinthe, et le Rév. P. Desjardins a fait une très jolie étude du *religieux* en opposition à l'homme du monde.

Nous croyons bon d'emprunter à cette étude le remarquable passage suivant :

Aux gloires du monde, la vie religieuse oppose ses gloires à elle : les gloires austères de la croix. A la cupidité, elle oppose le *renoncement* ; à la sensualité, la *chasteté* ; à l'indépendance, l'*obéissance*. Et, comme les vices s'enchaînent, les vertus aussi s'appellent et se suivent. Le renoncement aux richesses appelle le renoncement aux jouissances. La pauvreté religieuse est la préparation et la gardienne de la chasteté. La chasteté, en domptant la chair, laisse l'esprit libre, dans cette grande et vraie liberté que consacre l'obéissance monastique.

Que c'est donc beau tout cela, en principe ! Mais où est l'exemple ?

Regardons autour de nous.

Où est le renoncement ?

Où est la chasteté ?

Où est l'obéissance ?

Ah, il est bien facile de parler des gens du monde ; il est bien facile de médire de leurs vices pour se glorifier. Mais, prenons ces trois vertus seules, et regardons autour de nous.

Dans quels rangs se trouvent-elles ces hautes qualités ?

L'homme, le citoyen ne se privent-ils pas, n'élèvent-ils pas une famille, n'obéissent-ils pas toute leur vie ?

Par contre, on sait quels sont ceux qui ont tout à gogo, qui n'ont pas les charges de la paternité, et qui n'ont à obéir à personne, mais qui commandent à tous.

Ceux-là, nous les connaissons. De grâce

messieurs, si vous voulez que le peuple vous croie, ne mettez pas vos vertus en comparaison avec les leurs.

Nous ne nous vantons pas des vertus que nous possédons. Soyez aussi modestes, et ne vous arrosez pas celles que vous ne possédez pas.

Les comparaisons sont odieuses et dangereuses, surtout celles-là.

Entre le peuple qui travaille et qui fait des citoyens et ceux qui ne travaillent pas mais qui jouissent, qui commandent et qui ne font que des sans-patrie, la balance n'est pas égale.

ROBUR.

NOS INSTITUTIONS DE CHARITE

(Suite)

VI

Le *Moniteur du Commerce*, dans son dernier numéro, a publié un article intitulé : QUESTION VITALE, auquel je crois bon de faire quelques emprunts et quelques commentaires.

Notre confrère constate, avec raison, que l'émigration des cultivateurs vers les villes est la cause principale, sinon la cause unique, de l'appauvrissement progressif du pays, et il résume sa pensée par ces lignes sensées qui font honneur à sa science économique :

" L'Agriculture étant la base de la vie matérielle des peuples, il est d'absolue nécessité que les agriculteurs restent à l'agriculture, et que le surplus des bras disponibles trouve à s'employer utilement, non parmi les agglomérations des villages et des villes, mais dans les terres nouvelles propres à produire, avec un travail bien dirigé et bien encouragé, la nourriture, le logement et le vêtement, et, avec le temps, une somme progressive de bien-être matériel et moral."

Cette formule étant reconnue et admise, il faut aviser aux moyens de la mettre en pratique.

Le *Moniteur du Commerce* croit que l'épiscopat de la Province peut mener à bien cette entreprise, et il ne doute pas plus de sa bonne volonté que de sa participation matérielle.

Sur ce dernier point, nous ne partageons pas la confiance de notre confrère ; mais comme nous le savons bien informé et très scrupuleux en matière d'études économiques, nous consentons à nous ranger à son avis. Et cela d'autant plus volontiers qu'il fait certaines restrictions, non au sujet du zèle de l'épiscopat, mais au sujet de son pouvoir, qui est tous les jours et de

plus en plus battu en brèche par une légion d'ordres religieux exotiques, qui peuvent non seulement se soustraire à l'autorité ecclésiastique locale, mais encore la diminuer.

Oui, le péril est là, et il augmente dans des proportions extrêmement alarmantes.

Toutes ces communautés qui nous viennent incessamment d'Europe nous rongent et nous ruinent sans pitié. Rien n'égale leur apreté, si ce n'est leur adresse. Sous l'étiquette menteuse d'*institutions charitables*, elles drainent la fortune publique, et nous mèneront, si nous nous laissons faire, à la banqueroute nationale.

Lorsque le CANADA-REVUE dit ces choses, les aveugles volontaires, les fanatiques ignorants et les envoûtés cléricaux crient à l'athéisme, à la franc-maçonnerie. Toutes ces clameurs n'empêchent pas les faits d'être vrais ; mais comme, grâce à un procédé d'étranglement éminemment pastoral, les cléricaux ont pu momentanément empêcher notre voix d'être entendue par ceux sur qui elle pourrait agir, ils se figurent avoir finalement triomphé de la Justice et de la Raison. Les insensés !

Eh bien, écoutons le *Moniteur du Commerce*, organe des grands intérêts matériels de la nation, et dont l'impartialité, en matières religieuses, est d'autant plus certaine que ces questions n'entrent dans son programme qu'accidentellement et seulement lorsqu'elles se rattachent directement aux affaires temporelles.

Parlant de nos évêques, le *Moniteur du Commerce* dit :

“ Avec les intentions les plus pures ils ont laissé pénétrer parmi le troupeau confié à leurs soins un nombre trop grand de religieux de différents ordres venant de pays étrangers, et dont la règle, relevant directement de l'autorité papale, les exempte de rendre compte de leurs actes à l'évêque du diocèse où ils résident, excepté sur des matières de foi, et encore ! Nos évêques ont voulu appeler des ouvriers, pour travailler à la vigne du Seigneur, et il se trouve aujourd'hui que ces ouvriers pour le grand nombre mangent plus que leur part légitime du raisin à récolter, et ce sont eux qui mettront inévitablement les plus grands obstacles à la solution de la question sociale que nos évêques canadiens recherchent avec un patriotisme que nous nous plaisons à reconnaître.”

Puis il énumère les ordres religieux qui se sont fondés dans la Province, constate qu'ils sont actuellement suffisants, et qu'ils sont tous soumis à la direction spirituelle et temporelle des évêques.

Cette organisation ne représente pas, selon nous, un idéal social, mais comme nous sommes des élec-

tiques et non des radicaux, nous sommes prêts à faire des concessions à une autorité religieuse unique qui, partageant notre bien-être, partagera aussi nos besoins ou nos misères. Mais engraisser des nuées de vautours étrangers avec le produit de nos sueurs et de nos veilles ? Jamais ! Jamais !

Le *Moniteur du Commerce*, implacable dans sa démonstration, ajoute :

“ Aujourd'hui, un évêque de notre province s'adresse-t-il à un ordre de religieux étrangers pour lui demander compte de certains actes qui sont de nature à nuire à la bonne harmonie qui doit exister entre le pasteur et les fidèles, de suite le supérieur le renvoie à une bulle papale quelconque qui l'exempte de répondre. D'un autre côté, les citoyens veulent-ils empêcher les mêmes religieux de s'adonner à un commerce qui n'est pas loyal, et le même supérieur leur exhibe une charte civile par laquelle, de par l'imprévoyance de la Législature qui l'a octroyée, ses subordonnés et lui ont le droit de recevoir, d'acheter, de vendre, de fabriquer, de transporter, d'ester en justice, etc., etc., etc.”

Hélas ! Quelles navrantes vérités dans ces lignes !

Poursuivons :

“ Avec nos ordres religieux nationaux, nous avons au moins cet avantage, qu'ils sont en toutes matières sujets au contrôle de l'épiscopat national. Avec les ordres religieux étrangers, nous avons ce désavantage qu'ils profitent de tous les bienfaits de notre législation, en matière temporelle, sans avoir à rendre compte à nos évêques. Or, comme aujourd'hui, ils sont plus nombreux que les nôtres, ils sont devenus un danger pour le progrès du pays ; les intérêts matériels de leurs maisons-mères respectives situées à l'étranger, priment ceux de notre patrie qui n'est pas la leur ; d'où il suit que nos évêques, qui viennent d'inaugurer un mouvement progressif de la plus haute portée pour l'avenir du Canada, rencontreront sans cesse cet obstacle à leur œuvre : l'indépendance des religieux étrangers de leur autorité en matière temporelle.”

Notre confrère propose ensuite un remède dont l'application serait efficace et facile, si l'on pouvait compter sur la sincérité du clergé et des *castors*. Malheureusement, les précédents nous autorisent à douter fortement de ces hommes qui placent les intérêts matériels du clergé ultramontain bien au-dessus des intérêts canadiens de même nature.

De plus, notre confrère préconise la substitution de : ordres religieux nationaux aux ordres religieux étrangers ; ce serait une légère amélioration, ce ne serait pas la guérison du mal social qui nous dévore. Les capitaux resteraient dans le pays, c'est vrai, mais ils ne sortiraient pas plus des coffres des communautés — nationales ou

autres — qu'ils n'en sortent aujourd'hui. La seule différence qu'il y aurait, c'est que l'on pourrait espérer qu'un événement imprévu ou miraculeux ne nous remette un jour en possession des trésors cachés dans les couvents ou placés dans des banques locales. Avec les ordres étrangers, cette agréable chimère nous est même interdite, attendu que tous les capitaux soustraits à nos bourses sont dans les caveaux des maisons-mères italiennes, belges, françaises ou espagnoles.

Moins un pays a de communautés religieuses, plus il est prospère, parce qu'il immobilise moins d'intelligence et de forces vives, et parce qu'il multiplie les intérêts particuliers et généraux en multipliant les familles.

Cette petite différence d'opinion ne nous interdit pas cependant d'approuver la conclusion opportune du *Moniteur du Commerce*, sauf la réserve que nous venons de faire.

La voici :

“ Mais, dans notre humble opinion, le mal n'est pas sans remède : l'épiscopat et le Parlement peuvent facilement se donner la main pour cela : l'épiscopat, en refusant désormais toute permission à des ordres religieux étrangers de s'établir chez nous et en favorisant le plus possible les vocations religieuses parmi nos compatriotes ; le Parlement, en passant une loi qui restreindrait les pouvoirs accordés par les chartes civiles aux religieux en ce qui regarde leurs relations avec l'élément civil. De cette façon, il n'y aurait pas d'intermédiaires dangereux, chez nous entre l'évêque, maître dans son diocèse et dans le domaine de ses attributions, et les curés et les citoyens qui ne demandent pas mieux que d'être unis dans une commune pensée de progrès national.

Nous croyons devoir faire, avec réserve cependant, une exception en faveur de deux ordres étrangers de religieux : celui des Trappistes et celui des Pères de l'Orphelinat de Montford, tous deux dévoués à l'instruction des fils d'agriculteurs et au développement de l'agriculture.

Tous les autres ordres religieux ne sont pas d'une utilité absolue ici, et avec un peu de volonté et du temps il y aura moyen de s'en dispenser.

A mesure qu'il se formera en Canada des compagnies nationales d'assurance, les compagnies étrangères s'en iront et nous garderons nos épargnes chez nous ; le drainage de nos capitaux vers l'étranger cessera.

A mesure que nos congrégations nationales de religieux et de religieuses se développeront, les congrégations étrangères s'en iront, et aussi... le drainage de nos épargnes vers l'étranger cessera !

La formule de solution de la question ouvrière et agricole dans notre province étant trouvée, et nos évêques ayant décidé d'en favoriser l'application, il n'est que juste, attendu que c'est une matière d'in-

térêt temporel, que leur autorité, pour cette application, soit aussi grande, aussi incontestée, aussi complète sur tous les ordres religieux qu'elle l'est en matière de foi : autrement et invariablement les intérêts matériels et moraux de la population souffriront de cette lacune dans l'autorité épiscopale au profit d'organisations dont le centre d'action n'est pas dans le pays et pour le profit du pays.”

Bravo ! confrère. Tout cela est bien pensé et bien exprimé. Mais puisque vous joignez la sagacité à la science, dites-nous donc quelles sont les communautés étrangères qui font émigrer nos capitaux à l'étranger et qui contribuent à la richesse et à la puissance des ordres étrangers qui, le cas échéant, ne se gêneront nullement de faire usage de cette richesse et de cette puissance contre nous.

Sous votre plume autorisée, une pareille révélation amènerait une réforme immédiate ; sous la nôtre, elle ne provoquerait que des clameurs injurieuses.

(A suivre.)

LUPUS.

LE BEAU MONDE

L'avant-dernière chronique de mon ami Horace Saint-Louis, dans la *Patrie*, a jeté, un peu partout une émotion variable en intensité et en nature.

Les uns se sont demandé — c'est le petit nombre — si les révélations de M. Horace Saint-Louis, touchant l'impolitesse presque systématique de nos *gens du monde* petits et grands, étaient aussi réelles et aussi générales ; les autres ont rougi de honte, et plusieurs ont tressailli, secoués par la crainte de la révélation publique de leurs noms.

A propos du vol de quatre cuillères d'or commis par un invité dans une des maisons les plus honorables de Montréal, M. Horace Saint-Louis disait :

“ Un des messieurs qui assistait à la soirée me dit que probablement quelques invités avaient emporté les objets en question pour s'en faire un souvenir de la fête.”

Cela ne serait ni une excuse ni une atténuation à ce vol scandaleux ; mais ce n'est pas ce mobile qui a inspiré le voleur, attendu que, quelques jours après, deux de ces cuillères étaient retrouvées dans un mont-de-piété de la ville.

Le propriétaire des objets connaît-il le nom du voleur ? Je l'ignore ; mais, d'accord avec bien des honnêtes gens, je suis d'avis qu'il aurait dû confier à la police le soin de le découvrir et de le faire châtier.

Si un fournisseur, un ouvrier, un individu quelconque, ayant l'occasion de pénétrer dans une maison où,

sans préméditation et tenté par une occasion fortuite, il se permettrait de faire main basse sur quatre cuillères d'or à sa portée, devrait-on l'épargner et l'épargnerait-on ? — Non.

Et cependant, ce quidam aurait peut-être l'ombre d'une excuse : la misère à son foyer.

Il est certain qu'aucune des personnes invitées chez la victime de ce vol n'en pourrait produire une semblable, et cela aggrave la hideur de l'action.

Ce sont des exceptions, disent les gens honteux d'appartenir à un pareil monde ; c'est possible, mais l'indélicatesse de certains membres de la *haute société* n'a pas de limites.

Un exemple, pas très vicieux, en donnera une nouvelle preuve.

Un gros, très gros personnage politique, de passage dans une ville de la Province, fût invité par un de ses amis à venir habiter sous son toit durant son séjour à la ville. Cet ami est veuf, sans enfants, mais a une maison admirablement montée. Obligé de s'absenter pour quelques jours, il pria son hôte de l'excuser et d'user de sa maison, en son absence, comme si elle lui appartenait. Il donna des ordres en conséquence à ses domestiques.

A son retour il trouva la maison en désarroi, et la cave, naguère copieusement garnie, complètement dévalisée.

Pendant son absence le gros personnage avait convié chaque jour une vingtaine de jolis messieurs de son calibre en tout, et pas un d'eux n'avait eu, je ne dis pas le moindre sentiment d'honneur, mais seulement le moindre sentiment de retenue.

La maison de l'ami complaisant avait été mise au pillage aussi complètement que si des sauvages y avaient passé, et, de plus, elle avait été honorée par la présence habituelle de deux dames du monde, légères malgré leur embonpoint.

Si je publiais les noms de ces personnages je n'étonnerais sans doute personne, mais j'embarrasserais bien du monde.

A son retour, l'amphytrion feignit d'être extrêmement satisfait. Il connaissait son monde et savait que toute récrimination eût été incomprise. Mais il jura tout bas qu'on ne l'y reprendrait plus.

M. Horace Saint-Louis parle aussi d'une cruche de vin soustraite par des invités altérés. On pourrait croire que le fait s'est accompli chez des gens de peu pour qui une pareille action n'est qu'une farce.

Eh bien, non. Cela s'est passé chez un homme de bien, fort connu à Montréal par son nom presque illustre, son caractère de grandeur, son attachement à l'Église dont il v la réputation d'être ou d'avoir été le

plus ferme soutien laïque, et par sa belle et longue moustache blanche.

Recevoir une invitation de ce parfait gentilhomme est un honneur que se disputent tous les gens distingués. La crème de la société est seule admise dans cette somptueuse demeure. Mais il faut croire que certaines molécules de cette crème sont en décomposition, ou que certains gosiers d'hommes du monde sont trop parfaitement anhydres, d'où une avidité pour les liquides chimiquement explicable.

Le vol d'une cruche de vin n'est pas un cas pénal, mais les circonstances dans lesquelles ce vol a été commis mériterait la bastonnade à ses auteurs.

Qu'on se rappelle l'odieuse conduite de tous ces faux gentlemen qui ont mis à sac "l'Aréthuse" ; qu'on fasse une petite investigation parmi les souvenirs personnels, et l'on conviendra que le cri d'alarme poussé à plusieurs reprises par M. Horace Saint-Louis, et avant lui par M. Fréchette, est provoqué par un état social qu'il n'est que temps de corriger.

Tous ceux qui ont gémi sur cet état ont conclu à la nécessité d'être judicieux et prudent dans le choix des invités que l'on introduit chez soi ; mais je pense que ce triage, s'il restreignait un peu le mal, ne saurait le détruire.

C'est à l'éducation nationale qu'il faut demander un remède. Elle seule peut le donner.

J'ai parlé du mal aujourd'hui, mais prochainement je ferai connaître mon modeste avis sur la possibilité d'une guérison, lente peut-être, mais certaine.

LYNX.

THEATRE FRANCAIS CHRONIQUE

Le Théâtre français a repris son air d'allégresse des premiers jours.

Il s'est revivifié sous le souffle nouveau et puissant qui l'anime.

La première période de la saison qui touche à sa fin s'est écoulée avec rapidité, et en tenant constamment le public sous un charme sans cesse renouvelé, malgré les quelques notes discordantes et inévitables qui ont parfois rompu l'excellence des spectacles. Mais le public a parfaitement compris que ces légers accidents étaient inhérents à la jeunesse de l'entreprise.

Il était impossible à la Direction, avant d'avoir consulté cette pierre de touche délicate et impeccable qu'on appelle *le public*, de faire, parmi les artistes

parisiens disponibles, un choix répondant au goût et aux exigences de tous.

Aujourd'hui l'expérience est faite, et elle est concluante. Les errements fatalement suivis cette année seront évités l'an prochain, et l'on peut sans témérité prédire tous les succès pour la prochaine saison d'hiver.

En attendant sa venue, la Direction, avec un zèle attentif dont il faut lui savoir gré, n'a reculé devant aucun sacrifice. Elle a engagé une nouvelle première chanteuse, Mme Blonville, qui a conquis du premier coup tous les suffrages; elle est en train de faire d'autres engagements avec des sujets de premier ordre, et elle a dépensé des sommes considérables pour le recrutement d'un corps de ballet des plus séduisants.

Il convient de la féliciter, mais il convient aussi de féliciter le public éclairé qui apprécie ses efforts.

Du regain de succès que remporte le Théâtre français, surtout à cette époque, on doit conclure que rien n'est plus facile d'allier les délassements intellectuels aux devoirs religieux. Ce que beaucoup refusaient de croire.

* *

Ainsi que je l'ai annoncé la semaine dernière, la représentation de samedi prochain sera donnée au bénéfice de Melle Hélène Loys, avec le *Petit Duc*. Mme Blonville jouera le duc de Parthenay, où elle ne peut que briller, et Melle de Goyon, accompagnée par M. A. Lejeune, chantera la ravissante sérénade de Braga.

Melle Loys ne compte que des amis parmi la troupe, et n'a éveillé que des sympathies dans le public. Elle aura donc les honneurs d'une démonstration amicale et le bénéfice d'une représentation fructueuse. Cela lui est bien dû.

* *

Le mercredi suivant, c'est-à-dire le 21 février, ce sera le tour de notre grand premier comique, M. Giraud. Annoncer simplement cette représentation suffirait pour faire crouler la salle sous le poids du public qui s'y pressera. Mais nous devons tous trop de joyeuses soirées à l'excellent artiste pour ne pas profiter avec empressement de l'occasion qui s'offre de lui témoigner notre sincère admiration.

M. Giraud est un artiste amoureux de son art, scrupuleux à l'excès et respectueux du public.

Partout où M. Giraud a passé il n'a remporté que des succès. Il pourrait se fixer sur des scènes importantes, mais son tempérament d'artiste est dirigé par

une muse vagabonde qui lui a inspiré le goût des voyages. Il a vu tous les pays et connaît à peu près tout ce qui charme les nomades, c'est-à-dire les raffinés. Il n'ignore qu'une chose: l'insuccès. Je suis sûr qu'il l'ignorera toujours.

M. Giraud a choisi, pour sa représentation, une pièce dont le succès est universel: *Mademoiselle Nitouche*. Un intermède fort bien combiné sera intercalé dans la pièce. Faute d'espace, je ne puis donner le programme de cette soirée, mais mes lecteurs le trouveront dans tous les journaux quotidiens.

* **

Le samedi, 24 février, M. Portalier sera appelé à donner sa représentation à bénéfice. La pièce choisie par M. Portalier est un des meilleurs opéras-comiques du répertoire: *Les dragons de Villars*.

N'importe quel jour et dans n'importe quelle circonstance ce petit chef-d'œuvre serait offert à nos amateurs, il ferait florès. C'est dire que pour témoigner ses sympathies au vaillant artiste tout le monde voudra assister à cette représentation.

M. Portalier est peut-être de tous les artistes celui qui a le plus grand mérite, car il a débuté ici dans des conditions déplorables. Ayant contracté pendant la traversée une laryngite aiguë, les premières représentations de la saison se ressentirent de cette fâcheuse affection. Ses rôles, toujours importants dans l'opérette, étaient complètement effacés, et le public, bienveillant ou sévère, selon les circonstances, avait donné carrière à sa sévérité. Le pauvre Portalier était désolé. Si encore il avait pu se produire une fois ou deux dans des circonstances normales, son honneur d'artiste aurait reçu une atteinte moins grave. Mais non, la guigüe s'acharnait, et l'infortuné allait demander la résiliation de son engagement, lorsque la guérison survint presque soudainement.

Un changement radical s'opéra dans l'esprit du public, qui, avec sa bienveillance ordinaire, oublia le passé et fit fête à l'artiste heureux d'avoir échappé au naufrage de sa réputation.

Aussi M. Portalier a-t-il pour le public montréalais une reconnaissance sans bornes, et s'efforce-t-il, par un travail opiniâtre, à la lui prouver.

La carrière de cet artiste a été bien remplie, et, comme son camarade Giraud, il s'est produit un peu sous toutes les latitudes.

Une de ses qualités dominantes, c'est la jeunesse. Sa personne en scène respire la fraîcheur et la jeunesse. Il se grime avec un art inouï et sait se rendre méconnaissable. Sa voix est volumineuse, étendue, chaude et caressante. Il n'a pu se débarrasser encore des suites de sa laryngite, et, dans cer-

tains morceaux de longue haleine le *phraser* manque un peu de moëlleux. Il le sait, le déplore, mais espère bien avoir l'occasion, avant son départ, de nous donner la pleine mesure de son talent.

Si M. Portalier est satisfait des Montréalais, je puis lui dire ici que ceux-ci le sont également de lui, et qu'ils conserveront de sa personne le même souvenir qu'il leur consacra.

M. Portalier, m'a assuré un de ses camarades qui le connaît depuis de longues années, a un cœur d'or, et a toujours répondu avec empressement et désintéressement aux invitations à lui faites pour concourir aux œuvres charitables.

C'est une qualité que l'on apprécie grandement ici. Elle lui fait honneur, et il s'en apercevra le jour de sa représentation à bénéfice.

HENRI ROULLAUD.

L'ÉPÉE DE CHARLEMAGNE

Je ne veux pas vous dire combien il y a d'années de cela, mais il y en a beaucoup, car j'étais encore un tout jeune enfant, lorsque mon père, très pieux, défenseur du trône et de l'autel avant son fils et comme son fils, me conduisit en un lieu très sauvage et à tel point étrange que mon imagination vieillie en a conservé le souvenir.

C'était à Roc-Amadour que me conduisit mon père, et Roc-Amadour est le plus ancien pèlerinage de l'ancienne Gaule.

Très oublié de la France moderne il est resté bien vivant dans le cœur des descendants de Vercingétorix que l'on voit tous les ans, vers les mois de juillet et d'août, descendre des volcans éteints d'Auvergne et se diriger pieds nus vers le tombeau de Saint-Amadour, où ils passent trois jours en prières, avant de reprendre le chemin de leurs montagnes.

Le tombeau du saint est placé au centre des grands plateaux qui servent de contreforts aux pays du Cantal.

Ces plateaux arides, où ne poussent que le thym et le serpolet, où l'on ne rencontre plus que le genévrier et quelques bois de chênes clair-semés, sont fendus de distance en distance par d'énormes crevasses à parois verticales et souvent surplombantes.

Au fond de ces crevasses dont la profondeur varie de trois cents à cinq cents pieds, coule presque toujours un ruisseau limpide, qui, naissant à l'extrémité de l'étroit vallon, disparaît pour jamais à l'autre extrémité.

C'est dans une de ces crevasses que Zachée, le pauvre publicain boiteux, qui vit passer du haut d'un

sycomore le Christ parcourant pour la dernière fois la voie douloureuse, vint se réfugier vers la quarante-cinquième année de notre ère. C'est dans une grotte située à mi-paroi de la roche qu'il vécut dix-huit ans sous le nom d'Amadour et qu'il fut enterré.

Dans une excavation voisine les fidèles lui érigèrent une église où furent transportés ses restes. La féodalité se plut à embellir et à transformer cet édifice, où l'on parvient au moyen d'un escalier de trois cent quatre-vingt marches, qui a remplacé le sentier de chèvre dont se servait Saint-Amadour.

Au-dessus, à deux cents pieds plus haut, près de la lèvre du précipice et sur les ruines d'une forteresse bâtie par les Chevaliers du Temple, on a construit un couvent où viennent s'abriter et se nourrir pour un prix modique ceux des pèlerins qui ne sauraient coucher à la belle étoile.

L'église de Roc-Amadour fut célèbre dès les premiers siècles de notre ère. Toutes les armées de la Gaule chrétienne s'y rendirent, et Charlemagne, qu'avaient précédé Pepin d'Heristal et Charles Martel ne manqua point à cette tradition lorsqu'il conduisit son armée en Espagne.

Il fit don à l'église, encore pauvre, de soixante-douze lampes d'argent massif, et son neveu Roland du fac-simile également en argent massif de sa fameuse épée Durandal.

Les lampes furent accrochées aux voûtes de l'église, et l'épée fut fixée par une chaîne de fer dans la roche avoisinante. Pendant près de dix siècles tous les pèlerins, que leur dévotion à la Vierge Noire et aux cendres du saint attirait à Roc-Amadour, purent contempler, manier et admirer cette épée du plus grand des preux.

Cette arme pesait douze livres. Elle avait cinq pieds de hauteur. Sa lame était large comme la main et tranchante des deux côtés. La poignée ronde, qui surmontait la garde en forme de croix, avait au moins un pied de largeur et se terminait par une boule de la grosseur d'une mandarine.

En 1793 les devanciers de ceux qui inventèrent la merveilleuse bourde moderne connue sous le nom de suffrage universel s'emparèrent des lampes de l'église et de l'épée de Roland, dont le métal, malgré le désintéressement le plus démocratique, leur paraissait mériter quelque considération. Ils durent en faire un usage parfait.

Lorsque Napoléon parvint au pouvoir, les habitants du village qui s'était établi sous la protection de l'église et des Chevaliers du Temple songèrent à remplacer l'épée de Roland. Tous l'avaient vue. Il fut donc facile d'en forger une en fer identiquement

semblable à celle que nos bons révolutionnaires avaient empruntée.

Elle est encore fixée dans le rocher, à la place de celle qui a disparu, et tout le monde peut aller l'y contempler.

Il serait, je crois, très sage de conseiller à nos excellents voisins des États-Unis d'expédier en pèlerinage à Roc-Amadour le bon vieillard qui a vu en 1825 le héros des deux mondes porter l'épée de Charlemagne.

Si pendant la durée de son voyage il consulte les chroniqueurs du huitième siècle, il y trouvera que l'oncle passait pour être plus grand et plus robuste que son neveu, et que les armes de l'un et de l'autre devaient se ressembler étonnamment.

Rendu à Roc-Amadour, il se pénétrera, en jetant les yeux sur l'épée de Roland, de cette vérité inéluctable, qu'en 1825 le héros des deux mondes ne portait pas l'épée de Charlemagne, mais qu'il était porté par elle, ce qui devait être fort ornemental, même pour un équilibriste comme Lafayette.

Enfin, en étudiant dans les mémoires de l'époque le caractère du roi Charles X, il pourra se convaincre que ce prince connaissait suffisamment le général Lafayette pour l'apprécier à sa juste valeur et ne lui confier jamais l'épée de Charlemagne. Dans la maison de France l'on conserve avec un soin pieux les reliques du passé.

CHERCHEUR.

VARIETES

(Du *Mémorial Diplomatique*)

LA BODINIÈRE

Il y a dans un coin de Paris difficile à découvrir pour les hôtes de passage, une petite salle de spectacle qui a été ouverte sous le titre un peu pompeux de Théâtre d'Application. Un fort honnête homme, qui avait été longtemps secrétaire du Théâtre-Français, avait fondé ce théâtre dans un double but :

D'abord, l'innocente tentation lui était venue de se faire appeler — comme bien d'autres — "Monsieur le Directeur".

Puis, il estimait que le Conservatoire est une école de théorie, que les jeunes comédiens n'ont guère l'occasion de s'y essayer à la pratique ; — enfin, que ce serait une œuvre pie de mettre en relations amicales le public et les jeunes acteurs.

Cet homme d'initiative s'appelait M. Bodinier ; il confiait ses rêves à quelques vieux Parisiens, épris de théâtre, qui devinrent ses actionnaires.

Je mentirais si je contais que leur spéculation d'amateurs fut un pur acte de "mécénisme." L'homme

est fragile, et quelques-uns de ces dilettantes s'étaient dit *in petto* :

— Hé! hé! C'est un devoir, pour un homme qui a des rentes et du loisir, d'encourager les débuts des Demoiselles Cardinal, de surveiller leur vocation, de leur épargner les expériences fâcheuses.

J'ai déjà dit que M. Bodinier était un fort honnête homme. Il n'entrebâilla point la porte de ses coulisses ; et on sait pourquoi les "mécènes" se désintéressèrent tous, soudain, de "l'application" des petites Cardinal. La maison était en danger : les parisiennes la sauvèrent.

Le théâtre était coquet, les fauteuils larges, la salle précédée d'une grande galerie où l'on pouvait aller et venir, promener honnêtement un petit "flirt" devant des tableaux. Cela fit la fortune du théâtre de la rue Saint-Lazare. On demanda au directeur de donner des conférences de jour, de montrer dans ce joli Guignol les hommes de lettres à la mode ; on prit tout doucement l'habitude de venir passer un moment dans cette galerie, au commencement de l'après-midi, avant l'heure des visites. Enfin, on débaptisa sans façon, avec une gaminerie toute parisienne, ce temple qui avait été dédié à la "Persévérance des comédiens," et, du nom de son directeur, on l'appela "la Bodinière." Cela ressemblait à "Potinière ;" l'enseigne ne mentait plus.

C'est sur cette petite scène que j'ai jadis présenté aux mondaines Yvette Guilbert, encore inconnue des salons. Je l'avais entendue dans une fête de charité ; j'avais été frappé de sa diction merveilleuse ; nous avions imaginé tous les deux de faire entendre son répertoire à huis clos, nous espérions bien le succès de cette audition unique : on loua vingt salles d'avance, et il fallut recommencer deux années de suite les conférences, coupées de chansons.

C'est encore à la Bodinière, qu'avant l'apparition d'Yvette Guilbert au zénith, j'ai amené le chanteur de la rue Parisienne, Aristide Bruant, aux belles précieuses du monde où l'on s'ennuie. Aristide devait bondir de là aux concerts des Champs-Élysées ; mais je n'oublierai jamais les émotions de cette première présentation. Toutes ces dames s'en allèrent terrifiées, avec les plumes de leurs chapeaux à l'envers. On m'accabla publiquement de reproches. En secret, plus d'une curieuse me demanda où l'on pourrait entendre, encore une fois, cet homme terrible, que l'on avait pris "pour un véritable assassin".

Les lecteurs de cette causerie auront peut-être vu dans les journaux de Paris que toutes nos raffinées s'étaient donné rendez-vous, mercredi dernier, à la Bodinière, pour entendre une lecture du comte Robert de Montesquiou, sur une poétesse défunte, Mme Desbordes-Valmore. On leur a dit que beaucoup de voitures armoriées stationnaient devant la porte ; que les plus jolis chapeaux de la saison fleurissaient dans la salle ; que M. de Montesquiou avait parlé par dessus les têtes du vulgaire pour des initiés de choix. Tout le monde a un penchant à se croire initié aux choses miraculeuses, et j'ai eu la tentation, au début de ces lignes, d'analyser la lecture de M. de Montesquiou. Mais il ne faut pas trop présumer de ses

forces, et j'ai sagement fait de m'en tenir, pour cette fois, à l'historique de la salle.

HUGUES LE ROUX.

CHANTS DU PAYSAN

M. Paul Déroulède publie aujourd'hui, sous ce titre, chez Calmann-Lévy, un petit volume de poésies. Nous en détachons deux morceaux vraiment charmants et d'un ton tout différent, dont nos lecteurs nous sauront certainement gré de leur donner la primeur :

EN ROUTE

Il est parti pour l'armée,
Le cœur gros, l'esprit soumis.
Les chercheurs de renommée
Ne sont pas de ses amis.
Il est parti pour l'armée.

Il embrasse tous ses vieux.
Et vers sa pauvre demeure
Il tourne longtemps les yeux...
Trois ans ce n'est pas une heure !

Il est en route à présent,
Le bon petit paysan.

Il est parti pour la guerre.
Il aurait mieux aimé pas.
Mais quoi ! puisqu'on doit la faire,
Puisqu'ils y vont les soldats.
Il est parti pour la guerre.

C'est au hasard qu'il fait feu
À la première escarmouche ;
À la seconde, morbleu !
Il guette, il ajuste, il touche.

Il est en route à présent,
Le bon petit paysan.

Il est parti pour la gloire,
Sans bien savoir ce que c'est.
Mais il croit ce qu'il faut croire,
Ce qu'il faut faire il le fait.
Il est parti pour la gloire.

O race bonne aux combats.
De corps vaillant, d'âme saine !

Quels soldats tu formeras !
Quand tu seras capitaine !

Il est en route à présent,
Le cher petit paysan !

CONSEILS

Paysan qui cherches femme,
Prends-la, plus tôt que plus tard,
Au cœur simple, au doux regard :
Si ses yeux ont trop de flammes...

Crois-moi, paysan, crois-moi !
Ne la prends pas, jarnigoi !

Ces yeux-là ne sont pas nôtres,
C'est le paradis des autres,
Ce sera l'enfer pour toi !

Prends-la de grandeur moyenne,
Et d'esprit à l'unisson.
Si sa taille et sa raison
Dépassent par trop la tienne...

Crois-moi, paysan, crois-moi !
Ne la prends pas, jarnigoi !

Fortes taille et forte tête,
Pour les tiens c'est la tempête,
Et c'est la grêle pour toi.

Prends-la d'aplomb sur ses hanches,
De corps sain, d'aspect nerveux,
Belle même si tu veux ;
Mais si ses mains sont trop blanches...

Crois-moi, paysan, crois-moi !
Ne la prends pas, jarnigoi !

Ces mains ne savent rien faire,
C'est du travail pour ta mère
Et c'est du souci pour toi.

Ce recueil est dédié "au vieux Toine et à la vieille Mariette Chapelet, métayers de mon père et de mon grand-père," par M. Paul Déroulède.

P. R.

L'EGLISE ET L'ETAT

Le dernier volume des *Origines de la France contemporaine* du regretté H. Taine vient de paraître.

M. Taine y traite de l'Eglise dans ses rapports avec l'Etat. C'est de la grande critique dont peut s'émouvoir le clergé, mais, sans prendre parti dans la discussion, il faudrait des volumes pour réfuter certaines déductions du maître. Nous citerons quelques pages de cette belle et intéressante étude d'un écrivain sceptique par nature.

Voici une page où M. Taine explique le refroidissement de la foi dans le monde et son réchauffement dans le clergé :

"... Pour les nations catholiques, le désaccord, au lieu de s'atténuer, s'aggrave ; les deux tableaux peints, l'un par la foi et l'autre par la science, deviennent de plus en plus dissemblables, et la contradiction intime des deux conceptions devient flagrante par leur développement même, chacune d'elles se développe à part, et toutes les deux en des sens opposés, l'une par ses décisions dogmatiques et par le revirement de sa discipline, l'autre par ses découvertes croissantes et ses applications utiles, chacune d'elles ajoutant tous les jours à son autorité, l'une par ses inventions précieuses, l'autre par ses bonnes œuvres, chacune d'elles étant reconnue pour ce qu'elle est, l'une comme la maîtresse enseignante des vérités positives, l'autre comme la maîtresse dirigeante de la morale efficace. De là, dans l'âme de chaque catholique, un combat et des anxiétés douloureuses ; laquelle des deux conceptions faut-il prendre pour guide ? Pour tout esprit sincère et capable de les embrasser à la fois,

chacune d'elles est irréductible à l'autre. Chez le vulgaire, incapable de les penser ensemble, elles vivent côte à côte et ne s'entrechoquent pas, sauf par intervalles et quand, pour agir, il faut opter. Plusieurs, intelligents, instruits et même savants, notamment des spécialistes, évitent de les confronter, l'une étant le soutien de leur raison et l'autre la gardienne de leur conscience; entre elles, et pour prévenir les conflits possibles, ils interposent d'avance un mur de séparation, qui les empêche de se rencontrer et de se heurter. D'autres, enfin, politiques habiles ou peu clairvoyants, essayent de les accorder, soit en assignant à chacun son domaine et en lui interdisant l'accès de l'autre, soit en joignant les deux domaines par des simulacres de ponts, par des apparences d'escaliers, par ces communications illusoire que la fantasmagorie de la parole humaine peut toujours établir entre les choses incompatibles, et qui procurent à l'homme, sinon la possession d'une vérité, du moins la jouissance d'un mot. Sur ces âmes incertaines, inconséquentes et tiraillées, l'ascendant de la foi catholique est plus ou moins faible ou fort, selon les circonstances, les lieux, les temps, les individus et les groupes; il a diminué dans le groupe restreint.

Celui-ci comprend le clergé régulier et séculier avec ses recrues prochaines et sa clientèle étroite, jamais il n'a été si exemplaire et plus fervent; en particulier, l'institution monastique n'a jamais plus spontanément et plus utilement fleuri. Nulle part en Europe, il ne se forme plus de missionnaires, tant de frères pour les petites écoles, tant de servantes et serviteurs volontaires des pauvres, des malades, des infirmes et des enfants, tant de vastes communautés de femmes librement vouées pour toute leur vie à l'enseignement et à la charité. A ce peuple français, plus capable qu'un autre d'enthousiasme et d'émulation, de générosité et de discipline, naturellement égalitaire, sociable et prédisposé à la fraternité par le besoin de camaraderie, sobre, de plus, et laborieux, la vie en commun, sous une règle uniforme et stricte, ne répugne pas dans le couvent plus que dans la caserne, ni dans une armée ecclésiastique plus que dans une armée laïque, et la France, toujours gauloise, offre aujourd'hui, comme au temps d'Auguste, une prise facile au système romain. Quand ce système a pris une âme, il la tient, et la croyance qu'il lui impose devient l'hôte principal, le souverain occupant l'intelligence. Sur le territoire occupé, la foi ne laisse plus contester son titre; elle condamne le doute comme un péché, elle interdit l'examen comme une tentation, elle présente comme un danger mortel le danger de ne plus croire, elle enrôle la conscience à son service contre les révoltes possibles de la raison. En même temps qu'elle se prémunit contre les attaques, elle consolide sa possession; à cet effet, les rites qu'elle prescrit sont efficaces, et l'on a vu leur efficacité, leur multiplicité, leur convergence, confession et communion, retraites, exercices spirituels, abstinences et pratiques de toute espèce, culte des saints et de la Vierge, des reliques et des images, oraisons du cœur et des lèvres, assiduité aux offices, observation exacte d'une

règle quotidienne. Par ses dernières acquisitions et par son tour contemporain, la foi catholique s'enfoncé encore plus avant, et pénètre à fond, jusqu'au fond le plus intime et le plus sensible, les âmes triées qu'elle a préservées des influences étrangères; car elle apporte à ce troupeau choisi l'aliment dont il a le plus besoin et qu'il aime le mieux. Au-dessous de la Trinité métaphysique, abstraite, et dont deux personnes sur trois ne peuvent être saisies par l'imagination, elle a mis une Trinité historique dont les personnes sont toutes perceptibles aux sens, Marie, Joseph et Jésus. Depuis le dogme de l'Immaculée-Conception, la Vierge est montée à une hauteur extraordinaire; son époux l'a suivie dans son élévation; entre eux est leur fils, enfant ou homme; c'est la Sainte-Famille. Aucun culte n'est si naturel et si attrayant pour des célibataires chastes, en qui flotte perpétuellement un rêve indistinct et pur, le rêve d'une famille constituée sans l'intervention du sexe. Aucun culte ne fournit à l'adoration tant d'objets précis, tous les actes, événements, émotions et pensées de trois vies adorables, depuis la naissance jusqu'à la mort et au-delà jusqu'aujourd'hui. La plupart des instituts religieux, fondés depuis quatre-vingts ans, se vouent à la méditation d'une de ces vies, considérée dans un de ces moments ou caractères de pureté, charité, compassion ou justice, conception, nativité, enfance, présence au temple, à Nazareth, à Béthanie, au Calvaire, passion, agonie, assomption, apparition en telle circonstance, en tel endroit, et le reste. Sous saint Joseph seul, sous son nom et son patronage, il y a maintenant en France cent dix-sept congrégations et communautés de femmes. Parmi tant d'appellations qui sont des consignes spéciales et résument les préférences particulières d'un groupe dévoué, il est un nom significatif: soixante-dix-neuf congrégations ou communautés de femmes se sont données au cœur de Marie ou de Jésus, ou aux deux ensemble. De cette façon, par-delà de la dévotion bornée qui s'attache à l'emblème corporel, la piété tendre poursuit et atteint son but suprême, qui est l'entretien silencieux de l'âme, non pas avec l'Infini vague, avec la Toute-Puissance indifférente qui agit par des lois générales, mais par une *personne*, avec une personne divine qui a revêtu l'humanité et ne s'en est pas dépouillée, qui a vécu, souffert, aimé, qui aime encore, qui, glorifiée là-haut, accueille là-haut les effusions de ses fidèles, et répond à l'amour par l'amour.

"Tout cela est inintelligible, bizarre ou même choquant pour le grand public, et plus encore pour le gros public. Dans la religion, il ne voit que ce qui est très visible, un gouvernement, il en a déjà plus qu'assez, au temporel, en France; ajoutez-en un complémentaire pour le spirituel, et ce sera plus que trop. A côté du percepteur en redingote et du gendarme en uniforme, le paysan, l'ouvrier, le petit bourgeois, rencontrent le curé en soutane qui, au nom de l'Eglise, comme les deux autres au nom de l'Etat, lui donne des commandements et l'assujettit à une règle. Or, toute règle est gênante, et celle-ci plus que

les autres ; on est quitte avec le percepteur quand on l'a payé ; avec le gendarme, quand on n'a pas commis d'action violente ; le curé est plus exigeant, il intervient dans la vie domestique et privée, et prétend gouverner tout l'homme. Au confessionnal et du haut de la chaire, il admoneste ses paroissiens, il les régenté jusque dans leur for intime, et ses injonctions enserrant toutes les portions de leur conduite, même secrète, au foyer, à la table et au lit, y compris les moments de relâchement et de détente, les heures de loisir et la station au cabaret. Au sortir d'un sermon contre le cabaret et l'ivrognerie, on entend des villa-geois murmurer et dire :

« Pourquoi se mêle-t-il de nos affaires ? Qu'il dise sa messe et nous laisse tranquilles. » Ils ont besoin de lui pour être baptisés, mariés, enterrés ; mais leurs affaires ne le regardent pas. D'ailleurs, parmi les observances qu'il prescrit, beaucoup sont incommodes, insipides ou désagréables, maigres, carêmes, assistance passive à la messe dite en latin, à de longs offices, mais dont le sens symbolique est nul aujourd'hui pour les assistants ; joignez-y la récitation machinale du *Pater* et de l'*Ave*, les genuflexions et signes de croix, et surtout la confession obligatoire, à échéance fixe. De toutes ces sujétions, l'ouvrier s'est dispensé et le paysan aujourd'hui se dispense... »

« ... Et de Paris à la province, l'exemple et le sentiment se propagent. Depuis seize années, dans nos parlements élus par le suffrage universel, la majorité maintient au pouvoir le parti qui fait la guerre à l'Eglise, qui, par système et principe, est et demeure hostile à la religion catholique, qui, lui-même, a sa religion, pour laquelle il réclame l'empire, qui est possédé par un esprit doctrinal ; qui, dans la direction des intelligences et des âmes, veut substituer ce nouvel esprit à l'ancien, qui, autant qu'il le peut, retire à l'ancien son influence ou sa part dans l'éducation et la charité ; qui disperse les congrégations d'hommes, qui surtaxe les congrégations de femmes, qui incorpore les séminaristes dans les régiments, qui supprime le traitement des curés suspects, bref, qui, par l'ensemble et toute la suite de ses actes, se proclame anti-catholique. Certainement, plusieurs de ses actes déplaisent au paysan : il aimerait mieux garder dans l'école le frère instituteur, garder dans l'hôpital et dans l'école la sœur hospitalière ou enseignante ; l'une et l'autre coûtent moins cher, et il est accoutumé à leurs robes noires et à leurs grands bonnets ; d'ailleurs, il n'est pas mal disposé pour son curé résident, qui est un brave homme. Mais, en gros, le gouvernement des curés n'est pas de son goût ; il ne souhaite pas qu'il revienne, et il se méfie des prêtres, surtout à l'aspect de leurs alliés qui sont maintenant les gros bourgeois et les nobles. Par suite, sur dix millions d'électeurs, cinq ou six millions, avec des répugnances partielles et des réserves muettes, continuent à voter, du moins provisoirement, pour des radicaux anti chrétiens : c'est que, par un recul insensible et lent, la grosse masse rurale, à l'exemple de la grosse masse urbaine, est en train de redevenir païenne ; depuis cent ans, la roue tourne en ce sens, sans arrêt, et cela est grave, encore plus grave

pour la nation que pour l'Eglise. Au demeurant, en France, le christianisme intérieur, par le double effet de son enveloppe catholique et française, s'est réchauffé dans le clergé, surtout dans le clergé régulier, mais il s'est refroidi dans le monde. Et c'est dans le monde surtout que sa chaleur est nécessaire. »

Eh oui ! c'est dans le monde surtout que la chaleur du christianisme serait nécessaire, dans ce monde où les gens ne sont même plus païens, — le paganisme était au moins une religion, — mais où, sous la poussée d'une prétendue science, ils sont devenus athées depuis le haut jusqu'en bas de l'échelle sociale. Si la noblesse et la bourgeoisie vont à la messe, c'est par mode, mais dans ces classes élevées, on ne croit pas. C'est la bourgeoisie qui a donné le branle à l'athéisme, aujourd'hui elle cherche à se reprendre, mais seulement par crainte de l'athéisme, qu'elle a fait descendre dans la masse et qui, en lui retirant sa foi, lui a enlevé la résignation, lui a montré seulement son asservissement à la classe dirigeante. Le clergé lui-même n'a pas compris que sa force était dans le peuple, et il a fallu qu'un Léon XIII vint s'asseoir sur le trône pontifical pour que les yeux du clergé et de la bourgeoisie se dessillassent, mais trop tard, hélas ! alors que tout le mal est fait. Les politiciens, plus habiles, avaient compris, eux, que le peuple étant devenu irréligieux, que lui seul étant la force, c'est sur lui qu'il fallait s'appuyer, qu'il fallait naviguer dans ses eaux. Et voilà pourquoi cette rage gouvernementale de laïcisation à outrance, de guerre au catholicisme. Le politicien tremble à son tour du mal qu'il a accentué, toute la société en frémit, et se demande vers quel abîme elle marche, dans quel gouffre de misère et de sang elle va s'effondrer. C'est qu'elle n'a pas compris que le soutien des sociétés est l'Idéal, et aucun idéal ne voudra jamais la religion.

Un curé chanceux :

Le sort a de curieuses bizarreries.

Le *Progrès de Valleyfield* contient une liste des objets gagnés au bazar des œuvres de charité de cette ville, et nous y relevons les indications suivantes.

Berceau pour poupée..... Rév. J. A. Castonguay.
 Berceuse pour enfant..... Rév. J. A. Castonguay.
 Boa (fourrure)..... Rév. J. A. Castonguay.
 Poupée (costume rose)..... Rév. J. A. Castonguay.

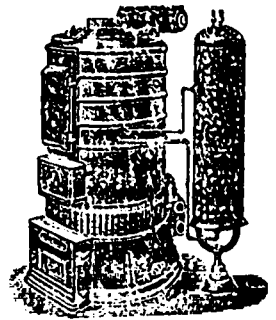
Evidemment, ce Rév. J. A. Castonguay est victime des caprices du sort ; mais c'est drôle.

Et puis, est-ce notre Castonguay de Sherbrooke ?

Nos abonnés sont priés de se rappeler que nous avons besoin de tout ce qui nous est dû et agir en conséquence. Comme ils sont tous nos amis sincères, nous espérons qu'ils ne nous oublieront pas.

FUMEZ LE CIGARE
BLACKSTONE

ARCHAMBAULT
Photographie Artistique
1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au paste



HERM. ROY,
PLOMBIER,

Poseur d'Appareils à Gaz, à Eau
Chaud et à Vapour, haute et
basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,

Toutes commandes exécutées avec soin
promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL,
MONTREAL.

☞ Bonnes références données.



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition Internationale
d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur,
sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les princi-
paux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

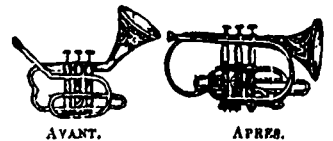
Agence Generale pour le Canada, 516 RUE ST. PAUL, MONTREAL

19-92

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS,
Chambres 613 et 614. Bâtisse de la New
York Life, 17 Place d'Armes, Montreal.
M. B. font la collection.
Chas. S. Burroughs, W. Herbert Burroughs

FUMEZ LE CIGARE

LITTLE BUCK



GEORGE VIOLLETTI

Fabricant et
Importateur D'Instruments de Musique
Harpes à ventre et réparations de toutes sortes
17 rue Gosford - MONTREAL

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

À Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 francs

A. FILIATREULT,
Directeur-Gerant.

312 rue Craig
Boîte Postale 324.

Téléphone 6826

CHOSSES UTILES

UNE JOLIE PETITE PAPETERIE,
UN BEAU PORTE-CRAYON,
UN CALENDRIER ARTISTIQUE,
UN PORTE-PLUME ARTISTIQUE

Une jolie bourse, monture en argent; une gomme à effacer, montée
en argent; un magnifique encrier en verre taillé; un joli
rattelier en aluminium, pour plumes; un calen-
drier d'art; un porte-cartes ou vide-
poches, de luxe.

Et une grande variété de bibelots élégants à des prix variant de
15 cents à une piastre, on ne peut plus présentables à l'occasion des
FETES.

CHEZ

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :
PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

Nos. 1755 et 1757 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL.....	\$ 15,000,00
FONDS INVESTIS.....	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,599,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en les plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

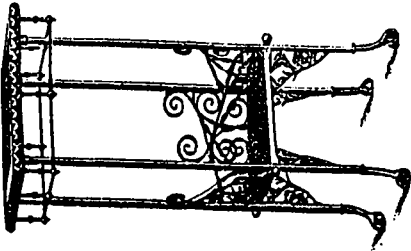
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

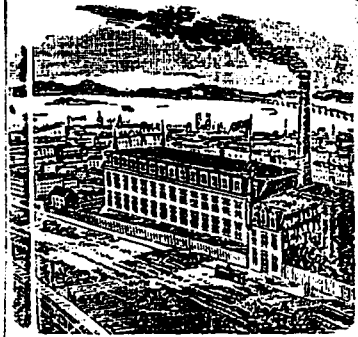
Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes
faits sur commandes, aussi en
main un immense stock de me-
ubles de toutes sortes à des prix
très modérés.



THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRÉS

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,

MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE

LE SUN,

Compagnie d'Assurance sur la Vie

DU CANADA.

1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23 901,046.04
Augmentation sur l'année précédente.....	4'464,081.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8'500,457.10
Augmentation sur 1891.....	2'864,335.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,807.01
Augmentation sur 1891.....	214,693. 4
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,403,700.88
Augmentation sur 1891.....	518,129.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	2989,320.28
Augmentation sur 1891.....	507,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,423.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Réclamations après décès durant 1892.....	151,626.38
Diminution sur 1891.....	16,537.72

I. B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.

